

Cancer du col de l'utérus : Mise en place d'une Charte de Qualité en Colposcopie

Afin d'améliorer la prise en charge des lésions précancéreuses du col de l'utérus, les gynécologues ont mis en place un « label de qualité » qui atteste de leurs compétences.

Dr Jean Luc Mergui, Président de la société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale explique que « Sur 30 000 conisations réalisées en France chaque année, environ un tiers pourraient être évitées ». Or les traitements par conisations sont loin d'être des actes anodins, puisqu'en raccourcissant le col, ils peuvent être la source d'accouchements prématurés.

La colposcopie, qui est la pierre angulaire de la prise en charge des femmes présentant une lésion du col utérin, est encore aujourd'hui insuffisamment (ou parfois mal) utilisée par des praticiens connaissant incomplètement la pathologie du col. Afin d'éviter une mauvaise utilisation des traitements, il est nécessaire de distinguer préalablement par colposcopie les lésions bénignes, qui disparaîtront spontanément, de celles qui risquent d'évoluer vers un cancer. C'est donc, sous l'impulsion du CNGOF et de la SFPCV, avec le concours de la SFG et de la FNCGM qu'il a été décidé en Janvier 2010 de mettre en place une harmonisation de la prise en charge en pathologie cervicale sous la forme d'une procédure volontaire d'engagement dans une Charte de Qualité nationale.

La mise en place d'un label de qualité comme celui-ci fait ses preuves depuis plus de 10 ans déjà dans de nombreux pays européens comme l'Espagne, l'Italie, la Grèce ou encore le Royaume-Uni.

Les objectifs de la Charte de Qualité sont :

- D'homogénéiser la formation initiale des gynécologues en charge de la prévention du cancer du col
- D'assurer la conformité des pratiques dans la prise en charge diagnostique et thérapeutique des précurseurs du cancer du col dans le cadre des recommandations nationales voire Européennes.

Pour les patientes ce label de qualité devient l'assurance d'une prise en charge adaptée aux différentes pathologies du col qu'elles pourraient rencontrer.

Troisième cancer le plus fréquent dans le monde chez les femmes de moins de 45 ans, le cancer du col de l'utérus a touché en France en 2012 plus de 3 000 femmes et a entraîné la mort de 1 100 autres.

A propos de la SFPCV:

La Société Française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale est une association née en France en 1977 et régie par la loi du 1er juillet 1901. L'association regroupe tous les praticiens de santé qui s'intéressent à la prévention du cancer du col de l'utérus. Son but est d'émettre des recommandations concernant le dépistage du cancer et des lésions précurseurs du col utérin, la pratique de la colposcopie, la prise en charge des lésions dépistées. La SFPCV s'est donné la tâche d'assurer l'enseignement de la colposcopie et de la pathologie cervico-vaginale en France. Elle a pour objectif de mettre en œuvre une assurance qualité dans la prise en charge des précurseurs du cancer du col mais aussi d'étendre l'influence de l'école Française dans les pays francophones en Europe et dans le monde en collaboration avec la Fédération Européenne de Colposcopie (EFC) et la Fédération Internationale (IFCPC).

Descripteur MESH : Utérus (/uterus) , Colposcopie (/colposcopie) , France (/france) , Femmes (/femmes) , Assurance (/assurance) , Mort (/mort) , Thérapeutique (/therapeutique) , Objectifs (/objectifs) , Association (/association) , Europe (/europe) , Grèce (/grece) , Santé (/sante)